

SYNDICAT MARNE VIVE

Rapport d'activités

ANNEE 2015

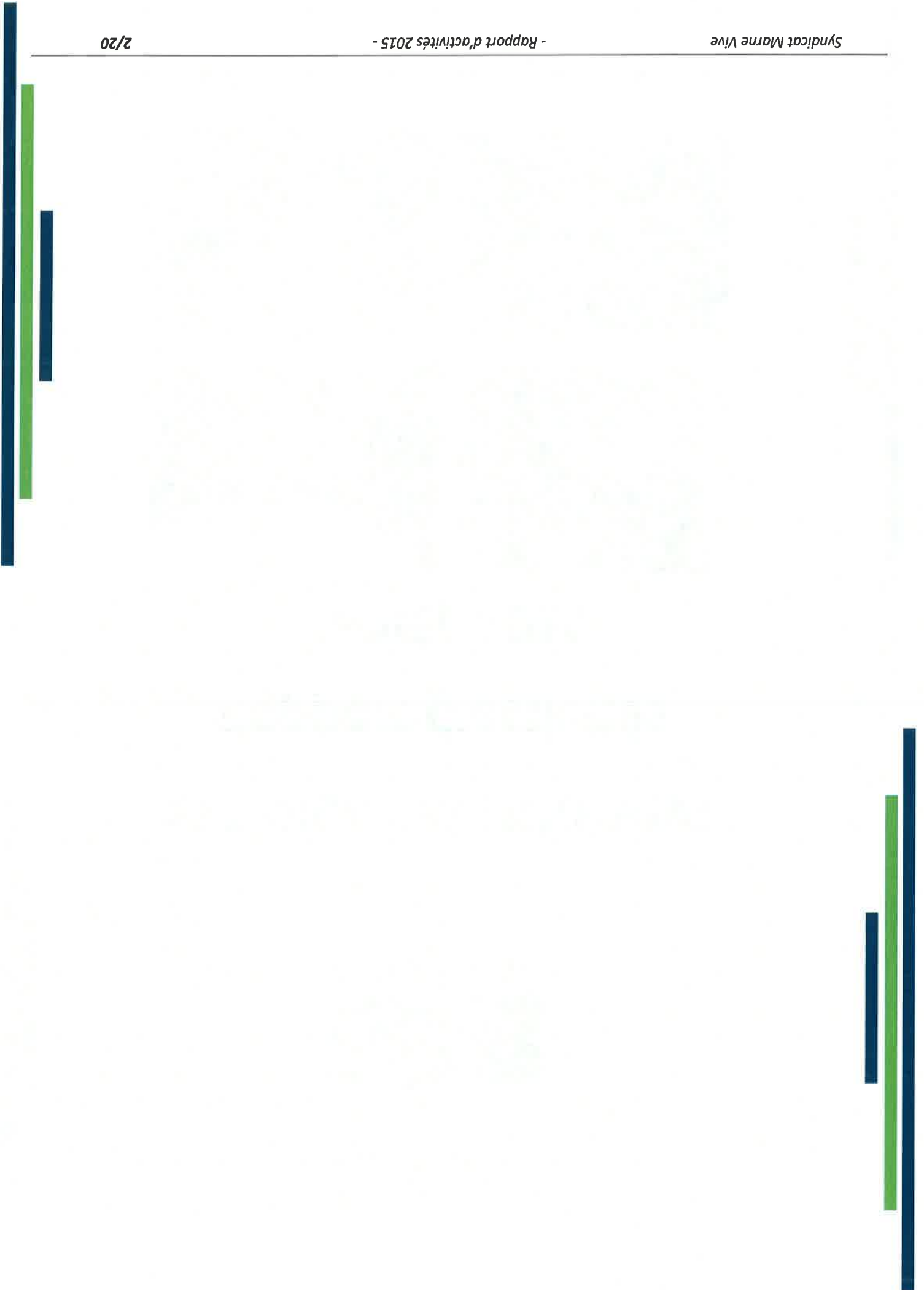


Syndicat mixte Marne Vive

Hôtel de ville – Place Charles de Gaulle – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

01.45.11.65.72 – www.marne-vive.com





LE MOT DU PRÉSIDENT



« Madame, Monsieur,

A nouveau en 2015, la Marne et ses affluents ont bénéficié de nombreux investissements visant à améliorer leur qualité écologique et préserver leurs multiples atouts. L'engagement de chacun est à souligner : la participation constante et très active aux réunions du SAGE* Marne Confluence et du Contrat de bassin 2010-2015 témoigne de l'attachement des partenaires à ces outils et la volonté d'obtenir des résultats concrets.

Ainsi, chacun a su profiter des tribunes offertes dans le processus d'élaboration du SAGE pour faire valoir ses arguments, tout en étant à l'écoute des attentes des autres. Grâce à ce travail collaboratif, le projet de SAGE a été approuvé le 18 décembre avec des objectifs clairs. Je vous remercie pour cette belle mobilisation.

Bien évidemment, en tant que Président du Syndicat Marne Vive, je retiens particulièrement celui du retour de la baignade en Marne en 2022. Si les modalités restent à définir, cette décision collective est une preuve supplémentaire que la réappropriation de ces lieux de vie, que constituent nos rivières, est une demande bien réelle. Le travail du Syndicat depuis sa création a su convaincre au-delà de ses frontières. Disposer d'une échéance partagée par tous nous aidera à avancer.

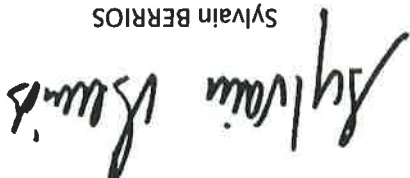
La seconde force du SAGE est d'avoir su intégrer les spécificités de son territoire : l'aménagement et les usages, par exemple, pourront désormais faire partie intégrante de nos approches écologiques – et inversement.

Le SAGE Marne Confluence n'est toutefois pas arrêté et l'année 2016 permettra d'en débattre avec le grand public. Grâce à l'engagement soutenu des acteurs dans ce projet depuis six ans, j'ai confiance dans le fait que chaque citoyen pourra se reconnaître dans ces propositions.

Le Syndicat Marne Vive, quant à lui, a poursuivi son développement grâce à l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Marne et Chantierine en Seine-et-Marne. Le ru de Chantierine fait désormais partie des rivières pour lequel le Syndicat pourra apporter son soutien au quotidien.

C'est donc une année riche en travaux et en échanges qui s'achève pour Marne Vive et que vous découvrirez dans ce rapport d'activités. Elle présage une année 2016 décisive, dont il nous faudra apprécier tous les enjeux, notamment avec la Métropole du Grand Paris. »

Le Président



Sylvain BERRIOS

Député-Maire

* SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

COORDONNER, ECHANGER, FACILITER

MISSION 1 :

Le Syndicat Marne Vive coordonne 2 outils de planification sur le bassin versant aval de la Marne : le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Marne Confluence et le Contrat de bassin 2010-2015.

Les périmètres de ces outils se complètent aujourd'hui ; l'idéal serait qu'à terme, ils se superposent parfaitement pour être en total synergie, particulièrement lorsque le SAGE entrera en phase de mise en œuvre.

Syndicat Marne Vive
Animation d'outils
pour le territoire


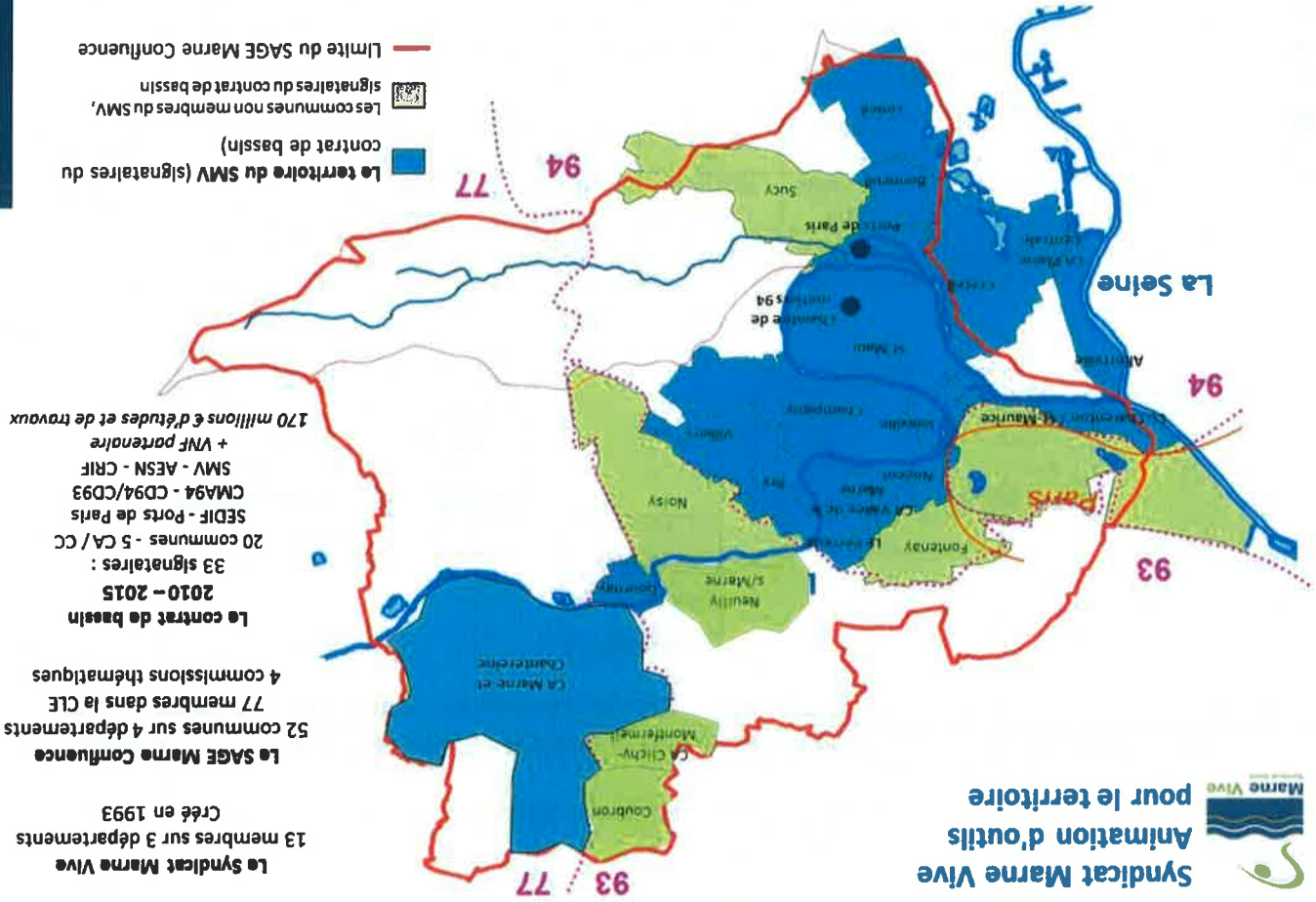



Figure 4: La carte des outils du Syndicat

- L'ANIMATION DU SAGE MARNE CONFLUENCE -

Fin 2014, la Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Marne Confluence prenait un « Engagement pour faire de l'eau et des milieux un atout pour le développement du territoire ». Cette stratégie ambitieuse et innovante, adoptée à une large majorité, a servi de fil conducteur à la rédaction du projet de SAGE au cours de l'année 2015. Elle a également impulsé la candidature du SMV à l'appel à projet national « Plans de paysage 2015 », avec succès puisque le dossier a été désigné lauréat par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

❖ Le projet de SAGE, arrêté par la CLE |

2015 aura été une année particulièrement studieuse pour le SAGE ! Des efforts récompensés par l'adoption du projet de SAGE à l'unanimité par la CLE le 18 décembre, à l'issue d'un processus intense de co-rédaction et de concertation avec les nombreux partenaires du SAGE.



Photo 1: CLE du 18/12/2015

Constitué d'un **plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD)** et d'un **Règlement**, ce projet de SAGE a vocation à devenir le futur document organisant la gestion de l'eau et les usages de la ressource sur le bassin Marne Confluence. Une grande rigueur technique et juridique aura animé sa rédaction. Il en résulte la **formulation de 6 objectifs généraux, de 83 dispositions et de 5 règles**. On retiendra notamment l'objectif du retour de la baignade en Marne fixé en 2022, l'ambition forte en matière de gestion des eaux pluviales à la source et de mise en conformité des branchements d'assainissement, ainsi que l'attention portée à la protection, la préservation voire la reconquête des espaces aquatiques et humides sur un territoire en plein développement.

Le projet de SAGE sera soumis en 2016 à la consultation des personnes publiques puis fera l'objet d'une enquête publique. L'occasion pour tous les acteurs du territoire et la population de s'approprier le SAGE et d'en consolider la rédaction.



Photo 2: Intercommission 22/9/2015



Photo 3: CLE 18/12/2015



❖ **Le SAGE, lauréat de l'appel à projet « Plans de paysage 2015 »**

Sur 25 dossiers retenus en France, celui déposé au titre du SAGE Marne Confluence est le seul à avoir été retenu en Ile-de-France. C'est également le seul émanant d'un acteur dans le domaine de l'eau. L'originalité de la candidature a été remarquée par le jury : il s'agit en effet de **porter les enjeux des « paysages de l'eau » dans la planification et l'aménagement du Grand Paris**. Le plan de paysage doit ainsi jouer le **rôle de passerelle** entre les domaines / les acteurs de l'eau et ceux de l'aménagement et de l'urbanisme. Il contribue aussi à **affirmer l'identité du territoire**, en lien avec l'eau et les rivières, comme espaces de respiration naturelle, supports d'attractivité et de qualité urbaine aux portes de la capitale.



❖ **L'étude d'inventaire des zones humides, achevée.**

Initiée en 2014, cette étude d'ampleur (cartographier les zones humides sur l'ensemble du territoire du SAGE) s'est terminée en 2015. Ce travail complet, mais non exhaustif, dresse **un bilan alarmant sur la situation de ces milieux. Plus de 80% des surfaces humides ont disparu en 150 ans**. Et ce processus se poursuit. Pour les zones humides restantes, souvent fragmentées voire dégradées, leur **protection et leur restauration revêt un caractère d'urgence**. Les résultats de l'étude, compilés dans un rapport d'étude, un atlas cartographique, un recueil de fiches de caractérisation et une base de données, ont été diffusés au cours de l'année 2015. Ils ont pu alimenter les travaux menés dans le cadre de l'élaboration de documents d'urbanisme ou encore lors de projets d'aménagement. Une **plaque de synthèse** a aussi été produite pour sensibiliser le plus grand nombre d'acteurs.



Photo 4: zones humides du territoire



- L'ANIMATION DU CONTRAT DE BASSIN MARNE CONFLUENCE 2010-2015 -

Dès 2009, le Syndicat Marne Vive a souhaité que les porteurs de projets favorables à la Marne et à ses affluents puissent se coordonner et mettre en œuvre leurs projets de façon hiérarchisée et planifiée dans le temps. C'est la raison pour laquelle le Syndicat porte l'animation du Contrat de Bassin Marne Confluence 2010-2015, intitulé « Pour le retour de la biodiversité et de la baignade en Marne ». 33 structures ont signé le Contrat, en y inscrivant des opérations d'assainissement, de gestion des eaux pluviales à la source, de réduction des pesticides et de reconquête écologique des berges et des îles.

L'année 2015 constituait la dernière année du Contrat. Au-delà de l'accompagnement des projets en cours et à achever, un bilan sur l'année 2014 a été réalisé.

Les membres du comité de pilotage du Contrat, composé d'élus et de techniciens, se sont réunis à Vaires-sur-Marne (77). Ils ont pris connaissance du bilan 2010-2014 : 68 millions € d'études et de travaux ont été engagés sur ces 5 années, soit près de 70% des montants inscrits initialement. De plus, 70% des actions prévues ont été engagées ou achevées.

Les participants et les financeurs se sont félicités de **ces résultats positifs et encourageants**. La majeure partie des engagements financiers ont été investis dans l'assainissement. Les actions relatives au milieu naturel ont, pour la plupart, été lancées mais les longs délais administratifs et les réductions budgétaires ont ralenti les investissements effectifs sur les travaux.



Photo 5: Comité de pilotage
17/4/2015



Le comité de pilotage s'est ensuite rendu dans la rue du Château, à Vaires-sur-Marne, où **une visite de terrain a été menée sur le thème de la gestion à la source des eaux pluviales**. La réduction du ruissellement et des rejets en réseau constituent un enjeu majeur pour le territoire du contrat ; la ville de Vaires-sur-Marne a présenté ses réalisations.



Dès 2016, il conviendra de mener un bilan global de l'outil, tant du point de vue financier que des actions. Il faudra également évaluer l'évolution de la qualité de la Marne et du ru de Chanteraine pendant ces 6 ans.

Les actions en cours devront se poursuivre dans les meilleures conditions. Avec la mise en œuvre du SAGE Marne Confluence, prévue en 2017, il sera nécessaire d'établir un plan d'actions qui réponde au mieux aux engagements du SAGE. Une nouvelle planification des actions à mener pour nos rivières pourrait donc être à nouveau utile.

Photo 6: Rue du Château à Vaires



MIEUX CONNAITRE LA MARNE POUR MIEUX LA PROTÉGER

MISSION 2 :

L'Observatoire Marne Vive : il centralise l'ensemble des données de qualité existantes sur la Marne et produit par des acteurs très divers : producteurs d'eau potable, Etat, station d'épuration, etc. Il permet d'évaluer l'évolution de la qualité de la Marne dans le temps et dans l'espace, aussi bien sur les paramètres physico-chimiques qu'hydrobiologiques ou bactériologiques pour l'objectif Baignade !

Depuis 2013 et les premiers résultats très encourageants sur la qualité de baignade en Marne, le Syndicat Marne Vive a consacré une partie de son temps d'études à l'approfondissement des données sur la qualité d'eau de baignade. C'est ainsi qu'en 2014, un protocole de mesures bactériologiques a été élaboré, en lien avec les partenaires de l'Observatoire Marne Vive et des spécialistes en microbiologie. En 2015 ont eu lieu les prélèvements en Marne : 15 stations, réparties tous les 2,5 km de Marne, et 2 mesures par semaine du 15 juin au 15 septembre : des données précises et inédites pour le territoire !

En parallèle, un stagiaire Master 2 a centralisé toutes les données mises à sa disposition pour **décrire le fonctionnement de l'assainissement sur le territoire de Marne Vive**, de l'échelon communal à l'échelon départemental. Il a localisé les points de rejets connus comme étant problématiques et les secteurs d'assainissement correspondants, de façon à accompagner l'interprétation des mesures bactériologiques effectuées au cours de l'été.

Tous ces éléments seront interprétés en 2016.



Photo 7: prélèvements en Marne Juillet 2015



Figure 5: carte des sites de prélèvements



Figure 6: cartes caractérisant le fonctionnement de l'assainissement



Désireux de guider ses membres dans les opérations prioritaires à lancer pour améliorer la qualité de la Marne, le Syndicat a mis en œuvre en 2015 plusieurs études à vocation opérationnelle, dont les résultats seront donc connus en 2016.

Photo 9 : Berges de la Marne à Alfortville



Le Syndicat s'est également intéressé au cas des berges très minérales, sous contraintes fortes. En choisissant le cas d'Alfortville, il a proposé une étude « boîte à idées » dans laquelle il explore des techniques innovantes à appliquer pour réintroduire une biodiversité typique des bords de Marne sur ces berges très minérales.

Les résultats, dont la vocation est d'être transposable aux autres membres du Syndicat dans des situations similaires, seront connus début 2016.

Photo 8 : Formation aux agents du Perreux Juin 2015



Suite à son étude intitulée « Etat écologique de la Marne » (2012), il a proposé aux villes volontaires de disposer des prémices d'un plan de gestion de leur végétation des berges. La ville du Perreux a été accompagnée dans cette optique en 2015 ; **les agents ont bénéficié de 2 jours sur le terrain pour comprendre** les enjeux d'une gestion adaptée et découvrir quelques actions concrètes à développer.

Le Syndicat a également porté son attention à la reconquête écologique des berges de la Marne par 2 engagements.

MISSION 3 :

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

Par sa connaissance des acteurs et sa pratique depuis 20 ans, le Syndicat constitue un facilitateur dans de nombreux projets, pour lesquels les maîtres d'ouvrage se heurtent parfois à des difficultés administratives, financières voire techniques. Le Syndicat :

- Aide à la définition du besoin et l'identification précis du projet ;
- Accompagne le montage administratif du dossier ;
- Réunit les interlocuteurs dédiés ;
- Participe à l'élaboration des dossiers de subventions ;
- Dynamise le projet dans toutes ses phases ;
- Propose un suivi et une évaluation pour que les plus-values écologiques des opérations soient connues et utiles pour le plus grand nombre.

Cet appui, parfois décisif, soulage les membres, qui peuvent se concentrer sur l'atteinte de leurs objectifs plus sereinement.

En 2015, le Syndicat a accompagné 11 projets de restauration et de gestion écologique des berges (dont 2 pour des signataires du Contrat de bassin non membres de Marne Vive) et 3 schémas directeur d'assainissement.

Restauration écologique

Ports de Paris : site du Bec de Canard & berges du Moulin Bateau

Joinville : Bras de Polangis & île Fanac

CA Vallée de la Marne : île des Loups

Le Perreux : les Plages

CC Charenton / Saint-Maurice : Bras de Gravelle

Saint-Maur : gestion de la végétation

Gournay-Noisy-Neuilly : berges

Schéma directeur d'assainissement

Bry

Saint-Maurice

Noisy-le-Grand



Photo 11 : Berges amont du Port de Bonneuil



Photo 13: Site restauré "Les plages" au Perreux



Photo 10 : La Marne à Gournay



Photo 12: Bras de Gravelle à Saint-Maur

Y donner.

Puis en novembre, le Syndicat et la ville de Saint-Maur ont accueilli les principaux organisateurs de Big Jump en France et en Belgique pour procéder à un bilan du cycle 2005-2015 et définir les suites à

Photo 14 : L'édition 2015 du Big Jump



Sur la Marne, 2015 ne signe pas encore le retour à la baignade partout et tout le temps. Elle est par contre annonciatrice de nombreux signes encourageants, par la réalisation inédite des mesures bactériologiques en Marne (cf. Mission 2 du Syndicat) et par le vote de la CLE pour un retour de la baignade souhaité en 2022 (cf. Mission 1 du Syndicat).
Le Syndicat a donc profité de cette édition pour proposer, avec le concours de la ville de Saint-Maur, une manifestation festive, tournée vers la rivière et proche des habitants, des familles, des enfants. Près de 400 personnes sont venues témoigner de leur envie de se rebaïgner, découvrir la Marne en bateau ou en canoë-kayak, s'informer sur la qualité de la rivière et des actions menées pour l'améliorer, ou tout simplement profiter des bords de Marne.

La 10^{ème} édition du Big Jump scellait le cycle de 10 ans engagé par l'association European RiverNetwork, coordinateur européen de l'évènement. A cette occasion, elle avait pour but d'évaluer si l'échéance de 2015 fixée par l'Europe pour avoir des rivières de bonne qualité était respectée.

- 10^{ème} édition du BIG JUMP I -

L'organisation ou la participation à des manifestations permet au Syndicat Marne Vive de rencontrer les habitants et d'échanger, ensemble, sur la Marne et sur nos attentes respectives.

PARTAGER LES RESULTATS AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE

MISSION 4 :

Le site internet du Syndicat Marne Vive a été régulièrement mis à jour. Il a enregistré plus de 8 300 connexions en 2015, soit une progression de 32% par rapport à l'an passé !

Des articles sur l'action du Syndicat sont parus notamment dans les bulletins municipaux de Champigny et de Saint-Maur.

- le site internet www.marne-vive.com -

Photo 15: Intervention à Nogent



Photo 16: Stand Marne Vive à Joinville



- Des Journées Scientifiques de l'Environnement sur la place de la nature en ville ;
- D'une soirée de l'Université Populaire de l'Eau et du Développement Durable sur le thème de la baignade en rivière et de la place du citoyen ;
- Du Festival de l'Oh, aux escalas de Nogent, Joinville et Saint-Maur ;
- Du comité scientifique « Itinéraire culturel européen » des bords de Marne (CDT 94) ;
- De cours d'enseignements aux collèges de Champigny et du Perreux, de l'Université de Créteil et celle de Nanterre – Paris Ouest ;
- D'une visite sur la Marne organisée par le CAUE 94 dans le cadre de la COP21.

2015 a été une véritable occasion pour présenter au plus grand nombre tous les travaux engagés par Marne Vive, avec des interventions lors :

- Interventions dans des colloques -

MISSION 5 :

DEFENDRE LES INTERETS DE LA MARNE

EN AMONT ET EN AVAL

L'objectif de cette mission est de s'assurer que les objectifs du Syndicat Marne Vive et de ses membres soient bien pris en compte dans les études menées par les partenaires extérieurs et, a contrario, que les actions du Syndicat et ses membres s'articulent bien avec leurs politiques générales.

Aussi, en 2015, le Syndicat a contribué aux travaux de plusieurs acteurs :

- Association ARCEAU Ile-de-France : comité d'orientation, bureaux, groupes de travail
- « Gestion des eaux pluviales » et « Petites rivières urbaines »
- Ports de Paris : instance permanente de concertation
- Voies Navigables de France : étude sur le transit sédimentaire
- Fédération de Pêche 75-92-93-94 : Plan interdépartemental pour la protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles
- Conseil Départemental 94 : Plan Bleu, charte de l'Arc Boisé
- Conseil Départemental 93 : suivi bactériologique de la base de Champs
- Conseil départemental 77 : Plan départemental de l'eau
- EPTB Seine Grands Lacs : contribution à la stratégie locale de gestion du risque inondation
- Conseil Régional Ile-de-France : comité de suivi de la RNR des Iles de Chelles, aménagement de la base régionale de Vaires-sur-Marne
- SMAM et CA Haut Val-de-Marne : réflexion pour une étude globale du bassin versant du Morbras
- Comité départemental de tourisme du Val-de-Marne : comité scientifique « Itinéraire culturel européen » des bords de Marne
- Aéroports de Paris – Roissy : comité Loi sur l'Eau
- DRIEE : étude CEREMA restauration berges milieu urbain, PAOT, cartographie des cours d'eau
- ONEMA : projet de base de données nationale Nades
- DRIEA : CPER / CPIER
- AESN : SDAGE 2016-2021, programme de mesures
- Société du Grand Paris : enquête publique Loi sur l'Eau
- Université Créteil : présentation travaux

Que ce soit par le biais de participation à des groupes de travail, à des études ou encore pour émettre des avis sur les projets en cours, le Syndicat Marne Vive a répondu présent tout au long de l'année 2015.

PRINCIPALES DECISIONS PRISES - LORS DES COMITES SYNDICAUX DE 2015

Comité syndical du 12 février

- Approbation du compte-rendu analytique du Comité Syndical du 6 novembre 2014
- Débat d'Orientation Budgétaire 2015 du budget principal et du budget annexe
- Approbation des cotisations pour l'exercice 2015
- Approbation de la contribution financière 2015 du Syndicat au SAGE
- Approbation du renouvellement de l'adhésion à l'association « ARCEAU » - 2015
- Information : Avenir du Syndicat - Stratégie 2015 – DEBAT
- Approbation de la demande d'aides financières pour l'opération « Entretien de la Marne » pour l'exercice 2015

Comité syndical du 19 mars

- Approbation du compte-rendu analytique du Comité Syndical du 12 février 2015
- Approbation de l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Marne et Chantieraine
- Approbation de l'affectation provisoire du résultat de l'exercice 2014 du budget principal Marne Vive et du budget annexe SAGE Marne Confluence
- Approbation du budget primitif 2015
- Approbation du programme d'actions Marne Vive 2015
- Approbation de la candidature du Syndicat Marne Vive pour assurer l'animation et le portage du SAGE Marne Confluence (fin d'élaboration et mise en œuvre)
- Approbation de la modification des statuts
- Approbation des rapports d'activités des 2 animateurs pour l'année 2014
- Approbation de l'intégration Conseil Général 93 dans le Contrat de Bassin 2010-2015
- Approbation de l'attribution du MAPA n°2015-01 « Mesures de la qualité bactériologique de la Marne » – Été 2015
- Avis sur le projet du SDAGE Seine-Normandie 2016-2021
- Approbation des modalités de participation à l'édition 2015 du Big Jump
- Information : Modalités de participation à l'édition 2015 du Festival de l'Oh !
- Approbation de l'adhésion au cluster « Eau-Milieux-Sois »

Comité syndical du 1^{er} juin

- Approbation du compte-rendu analytique du Comité Syndical du 19 mars 2015

- Avis sur le compte de gestion du budget principal et du budget annexe 2014
- Approbation du compte administratif 2014 du budget principal et du budget annexe
- Approbation de l'affectation définitive du résultat du budget principal Marne Vive et du budget annexe SAGE Marne Confluence l'exercice 2014
- Approbation de l'adhésion au PASS Territorial du CIG de la Petite Couronne
- Approbation du rapport d'activités du Syndicat pour l'année 2014
- Approbation du pilotage de réunions relatives à la gouvernance de l'eau sur le territoire du SAGE Marne Confluence
- Approbation de la convention d'objectifs 2015-2017 avec la Fédération de Pêche 75-92-93-94 et de l'octroi d'une subvention pour l'année 2015
- Information : Actions du SMV été 2015 - Avancement du SAGE Marne Confluence

Comité syndical du 17 octobre

- Approbation du compte-rendu analytique du Comité Syndical du 1^{er} juin 2015
- Approbation de la décision modificative n°1
- Approbation de la convention d'aide financière 2016-2018 avec la Région Île-de-France pour la cellule d'animation du Contrat de Bassin
- Approbations de la demande d'aides financières pour l'année 2016 pour le poste d'animatrice du contrat de bassin et d'animateur du SAGE Marne Confluence
- Information : Organisation d'une rencontre relative à l'exercice des compétences « Gestion des Milieux Aquatiques » et « SAGE » sur le territoire du SAGE
- Approbation de la déclaration publique prévue pour la conférence internationale ARCEAU « Water, Megacities and Global Change » dans le cadre de la COP21
- Information : Poursuite de la stratégie pour les mesures bactériologiques –Années 2015/2016
- Information : Lancement d'une mission d'étude visant à identifier comment réintroduire de la biodiversité typique des bords de la Marne sur des berges très contraintes
- Approbation de la 3^{ème} charte de l'Arc Boisé 2015-2020 en vue de sa signature
- Approbation du lancement du marché d'étude « Plan de paysages Marne Confluence »

LES MOYENS : 2 ingénieurs (animation du contrat de bassin et du SAGE Marne Confluence), 1 adjointe administrative (mise à disposition à temps plein - 100 % - par la ville de Saint-Maur-des-Fossés), 1 chargée de mission auprès du Président (mise à disposition à temps partiel - 10 % - cadre de la ville de Saint-Maur-des-Fossés).

PRINCIPALES DECISIONS PRISES - LORS DU BUREAU ET DE LA CLE DU SAGE MARNE CONFLUENCE

- BUREAUX -

Bureau de la CLE du 5 mars

- Présentation du rapport de la cellule d'animation 2014 du SAGE
- Réorganisation des commissions thématiques et lancement des chantiers prioritaires
- Présentation de la mission de rédaction du projet de SAGE
- Éléments de réflexion sur la « gouvernance de l'eau » pour la mise en œuvre du SAGE
- Consultation sur les projets de SDAGE et de PGRI Seine-Normandie
- Validation du projet d'ordre du jour de la CLE du 3 avril 2015
- Actualités du SAGE – Informations diverses

Bureau de la CLE du 15 octobre

- Présentation du projet de SAGE et débat

Bureau de la CLE du 20 novembre

- Information – « Plan de paysage Marne Confluence »
- Actualités du SAGE – Informations diverses
 - Étude inventaire des zones humides
 - Stratégie locale de gestion du risque inondation
 - 3^{ème} Charte de l'Arc Boisé
 - Évolution des dispositifs législatifs et réglementaires et des relations institutionnelles

- COMMISSIONS LOCALES DE L'EAU -

CLE DU 29 AVRIL à la Communauté d'Agglomération Marne et Charteraine à Chelles

- Approbation de l'ordre du jour de la Commission Locale de l'Eau du 29 avril 2015
- Adoption du procès-verbal de la Commission Locale de l'Eau du 17 novembre 2014
- Approbation du rapport d'activités de la cellule d'animation 2014
- Présentation de la mission de rédaction du projet de SAGE
- Proposition de réorganisation des commissions thématiques et lancement des chantiers prioritaires
 - Redéfinition des intitulés et objectifs des 4 commissions thématiques du SAGE
 - * Commission « Rivières de qualité pour le territoire »
 - * Commission « Eau dans l'aménagement urbain »
 - * Commission « Préservation des Milieux naturels »
 - * Commission « Conciliation des Usages »
- Réflexion sur la « gouvernance de l'eau » pour la mise en œuvre du SAGE

- Avis dans le cadre de la consultation sur les projets de SDAGE 2016-2021 et de PGRI 2016-2021 Seine-Normandie

- Information – Études « inventaire des zones humides sur le territoire du SAGE » et « Fréquentation des bords de Marne et de Seine »

CLE DU 18 DECEMBRE à Saint-Maur-des-Fossés

- Approbation de l'ordre du jour de la Commission Locale de l'Eau du 18 décembre 2015
- Adoption du procès-verbal de la Commission Locale de l'Eau du 29 avril 2015
- Approbation des éléments du budget et de programme d'actions 2016 du SAGE
- Approbation de la demande de subventions pour la cellule d'animation 2016 du SAGE
- Présentation et approbation du projet du SAGE Marne Confluence

LES MARCHES SUIVIS EN 2015 - POUR LE SYNDICAT MARNE VIVE

	Objet et nature des marchés	Montant du marché	Durée marché	Titulaire	Montant réalisé en 2015	Aide financière
2012-01	Campagne de nettoyage de la Marne sur le territoire du Syndicat Marché à bon de commande	Minimum : 1 500,00 € TTC Maximum : 30 000,00 € TTC	2013/2015	AU FIL DE L'EAU	14 880,00 €	AESN 40 %
2013-02	Etude relative à la caractérisation de la faune vertébrée et de la flore perturbant l'équilibre écologique de la Marne aval : recensement, stratégie et guide technique de gestion	49 560,00 € TTC	2014/2015	OCTOBRE ENVIRONNEMENT	32 532,00 €	AESN 40 % Région 35 %
2015-01	Mesures qualité bactériologique de la Marne- Été 2015	73 308,00 € TTC	2015	AQUA MESURES EUROFINS	73 308,00 €	AESN 50 % Région 30 %

LES MARCHES SUIVIS EN 2015 - POUR LE SAGE MARNE CONFLUENCE

	Objet et nature des marchés	Montant du marché	Durée marché	Titulaire	Montant réalisé en 2015	Aide financière
2013-01	Identification, délimitation, caractérisation des zones humides du territoire du SAGE Marne Confluence »	107 053,96 € TTC	2014/2015	BIOTOPE	20 790,00 €	AESN 50 % Région 30 %
2014-05	Rédaction des produits du SAGE et évaluation environnementale (PAGD +Règlement)	226 650,00 € TTC	2015/2017	Groupement ADADE – PAILLAT	127 539,60 €	AESN 50 % Région 30 %